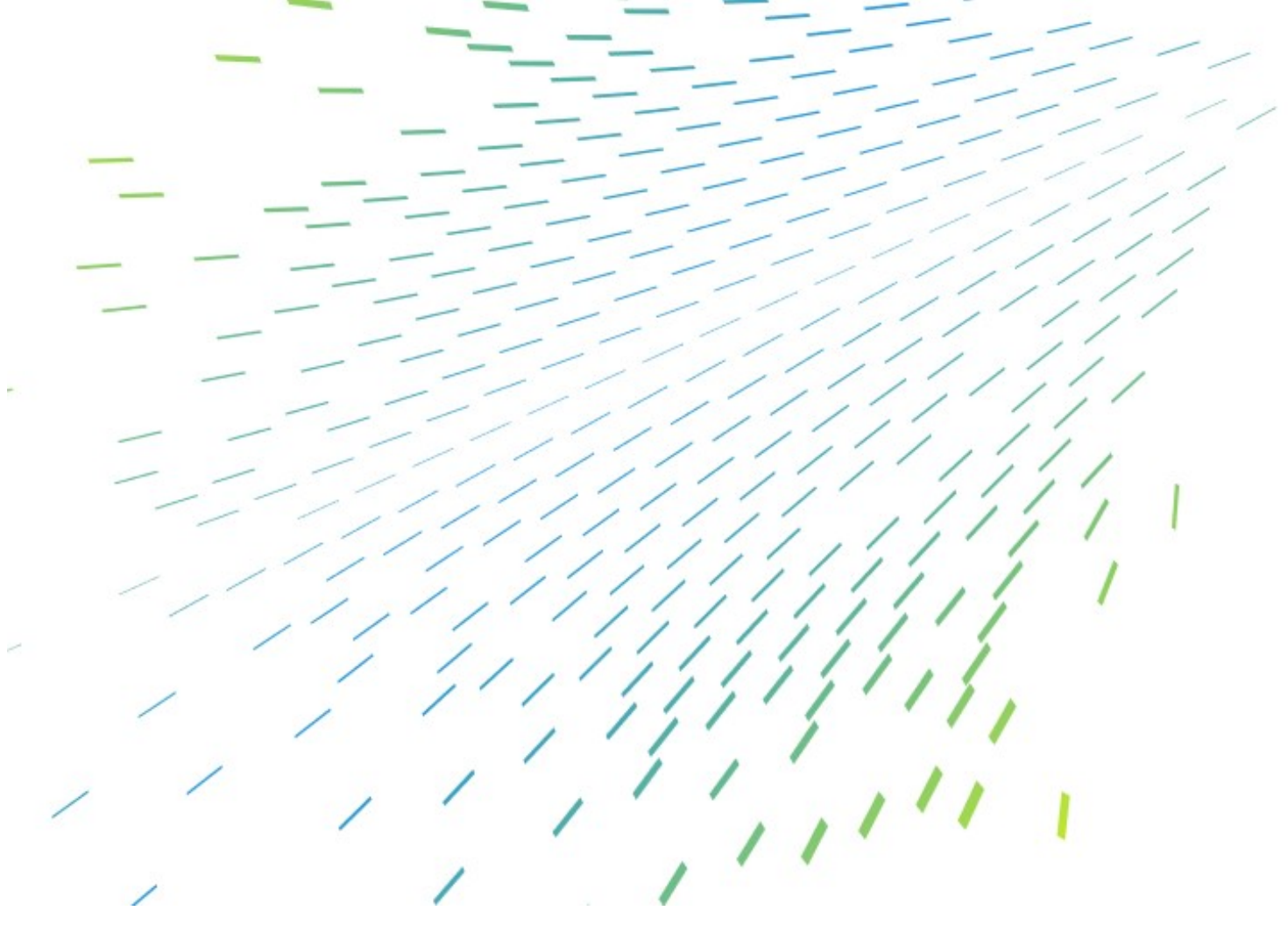




Alithya

Rapport de gestion
de Groupe Alithya inc.

Trimestre et semestre clos le
30 septembre 2023

Table des matières

	Page
1. Mode de présentation	2
2. Énoncés prospectifs	2
3. Survol de l'entreprise	4
4. Plan d'affaires stratégique	6
5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières	7
6. Faits saillants	10
7. Résultats d'exploitation	13
7.1 Revenus	14
7.2 Marge brute	15
7.3 Charges d'exploitation	17
7.4 Autres résultats nets et charges	21
7.5 Perte nette et résultat par action	22
7.6 Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) et bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action	23
7.7 Informations sectorielles	24
7.8 BAIIA et BAIIA ajusté	26
8. Nouveaux contrats et carnet de commandes	28
9. Liquidité et ressources en capital	29
9.1 Tableaux consolidés des flux de trésorerie	29
9.2 Flux de trésorerie – activités d'exploitation	29
9.3 Flux de trésorerie – activités d'investissement	30
9.4 Flux de trésorerie – activités de financement	31
9.5 Ressources en capital	31
9.6 Dette à long terme et dette nette	32
9.7 Obligations contractuelles	34
9.8 Arrangements hors bilan	35
10. Capital-actions	35
10.1 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	35
11. Résumé sur huit trimestres	36
12. Estimations comptables critiques	37
13. Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024	37
14. Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur	39
15. Risques et incertitudes	39
16. Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information	40

1. Mode de présentation

Le présent rapport de gestion passe en revue les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Groupe Alithya inc. pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2023. Dans le présent rapport de gestion, les termes « Alithya », « Société », « Groupe », « nous », « nos » ou « notre » renvoient à Groupe Alithya inc. et à ses filiales ou à l'une ou l'autre d'entre elles, selon le contexte. Le présent document doit être lu parallèlement aux informations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires (les « états financiers pour le deuxième trimestre ») et les notes afférentes aux états financiers de la Société pour les trimestres et semestres clos les 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que dans les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Ces documents, ainsi que la notice annuelle de la Société et l'information supplémentaire portant sur ses activités se trouvent sous le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (« SEDAR+ »), à l'adresse www.sedarplus.com, ainsi que sur le site Web de l'Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse www.sec.gov.

Aux fins de présentation de l'information, la Société a dressé les états financiers pour le deuxième trimestre en dollars canadiens, en conformité avec la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire » qui figure dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont exprimés en dollars canadiens, et toute mention du symbole « \$ US » désigne le dollar américain. Les variations, les ratios et les variations en pourcentage dans le présent rapport de gestion ont été établis d'après des chiffres non arrondis.

Le présent rapport de gestion comporte des mesures financières conformes et non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

Sauf indication contraire, lors de la préparation du présent rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 13 novembre 2023, soit la date à laquelle le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers pour le deuxième trimestre.

2. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens attribué à « forward looking statements » dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres dispositions applicables portant sur les règles refuges américaines (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futur et des perspectives d'affaires d'Alithya, et d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « s'attend à », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « peut », « doit », « continue », « projette », « cible » et des termes ou expressions similaires ou des variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes

au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces termes et expressions particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion font état, notamment, de renseignements ou de déclarations au sujet des éléments suivants : i) notre capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir nos activités, ii) notre capacité à tirer parti des occasions d'affaires et à atteindre nos objectifs fixés dans notre plan stratégique couvrant les trois prochaines années, iii) notre aptitude à maintenir et à développer nos activités, notamment en élargissant l'étendue de notre gamme de services, en concluant de nouveaux contrats et en perçant de nouveaux marchés, iv) notre stratégie, nos activités futures et nos perspectives, notamment nos attentes par rapport aux revenus futurs découlant de nouveaux contrats et du carnet de commandes, v) notre capacité à assurer le service de notre dette, à renouveler notre facilité de crédit et à réunir des capitaux additionnels, ainsi que vi) nos estimations concernant notre rendement financier, y compris nos revenus, notre rentabilité, nos travaux de recherche et de développement, nos coûts et nos charges, nos marges brutes, nos liquidités, nos ressources en capital et nos dépenses en immobilisations, vii) notre capacité à réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues liées à l'intégration de nos acquisitions d'entreprises, et viii) le retour possible aux activités antérieures à la pandémie de COVID-19.

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider notamment les investisseurs à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation prévu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre échappent à la volonté d'Alithya et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis à l'occasion et que l'on peut consulter sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov. D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement comme étant négligeables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, son entreprise ou sa réputation.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont visés par les présentes mises en garde et sont à jour uniquement à la date du présent rapport de gestion. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.

3. Survol de l'entreprise

Alithya offre des conseils en matière de stratégie et de transformation numérique par l'entremise de professionnels au Canada, aux États-Unis et à l'international. La Société oriente et appuie ses clients dans la poursuite de l'innovation et de l'excellence, ainsi que dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires par une utilisation optimale des technologies numériques.

Les équipes de collaborateurs d'Alithya déploient des solutions et des services axés sur cinq piliers principaux : stratégie d'affaires, mise en œuvre des applications d'affaires, services applicatifs, données et analyses et perfectionnement numérique et habilitation au changement. En misant sur l'utilisation optimale des technologies numériques, Alithya offre des services-conseils et des services de technologies numériques dans les domaines des services-conseils stratégiques, de la transformation d'entreprise et de l'accompagnement technologique dans les secteurs manufacturier, de la santé, des services financiers, de l'assurance, des télécommunications, du gouvernement, des énergies renouvelables, du commerce de détail et de la distribution, et de l'éducation supérieure.

Offre de services

Les services offerts par Alithya dans chacun de ses secteurs à présenter comprennent un éventail complet de services de technologies numériques répondant aux besoins des clients, soit :

- **Stratégie d'affaires.** Alithya accompagne ses clients tout au long du processus de prise de décisions clés, notamment en ce qui concerne les services-conseils stratégiques, la transformation numérique, la souplesse opérationnelle, l'architecture d'entreprise et la performance organisationnelle.
- **Services applicatifs.** Les experts d'Alithya accompagnent les clients dans tous les aspects concernant, entre autres domaines, les services d'infonuagique et d'infrastructure, de systèmes de contrôle et d'ingénierie logicielle, de cybersécurité, de développement d'applications numériques, de traitement intelligent des documents, de modernisation des systèmes patrimoniaux et d'assurance qualité.
- **Mise en œuvre d'applications d'affaires.** En s'associant à des partenaires clés dans l'industrie, dont certains des plus importants fournisseurs de solutions d'infonuagique d'entreprise au monde, les experts d'Alithya aident les clients à déployer des systèmes à l'échelle de leur entreprise, y compris des progiciels de gestion intégrés (ERP), des systèmes de gestion de la performance organisationnelle (EPM), des logiciels de gestion de la relation client (CRM) et des logiciels de gestion des ressources humaines (HCM).
- **Données et analyses.** En misant sur des systèmes et des logiciels de TI spécialisés, les experts de données d'Alithya aident les clients à accroître leur compréhension des affaires et à prendre de meilleures décisions grâce à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique, aux mégadonnées, à l'informatique décisionnelle, à l'Internet des objets et à l'intelligence opérationnelle, entre autres outils.
- **Perfectionnement numérique et habilitation au changement.** Le service de perfectionnement numérique et d'habilitation au changement d'Alithya offre à nos clients et à leur personnel tout ce dont ils ont besoin pour adopter de nouvelles technologies.

Sur le plan géographique, Alithya exerce des activités d'un bout à l'autre du Canada, aux États-Unis et à l'international, et offre une gamme complète de services en stratégie et en technologies numériques, auxquels s'ajoute une connaissance approfondie d'un éventail de technologies et de domaines commerciaux.

Contexte concurrentiel

Pour de nombreuses sociétés, les systèmes et les infrastructures numériques représentent l'un des actifs les plus importants et les plus stratégiques. Ces actifs, dont l'acquisition nécessite des investissements importants, agissent de plus en plus comme facteur de différenciation et vecteur de croissance clés pour les clients.

Par conséquent, les entreprises recherchent des solutions leur permettant de continuer de se distinguer de leurs concurrents au moyen de processus d'affaires exclusifs, de même que de produits personnalisés. C'est là où la transformation numérique entre en jeu, car elle invite les sociétés à changer d'approche et à passer des technologies de l'information traditionnelles à des technologies numériques souples.

Alors que les dépenses des entreprises ne cessent d'augmenter dans le domaine de la technologie, les entreprises en technologie numérique comme Alithya s'efforcent de proposer des idées innovatrices et une expertise industrielle verticale approfondie, tout en facilitant la transformation des processus d'affaires grâce à l'utilisation de technologies optimales.

Alithya estime être bien placée pour tirer parti de cette tendance des clients à investir dans les technologies numériques. Le modèle d'entreprise d'Alithya repose sur une philosophie consistant à offrir des solutions souples et créatives qui permettent aux clients de tirer le meilleur parti de leurs investissements dans les technologies numériques. Alithya se positionne elle-même comme un conseiller de confiance et un partenaire de consultation agile capable de produire des résultats rapidement pour ses clients.

Les concurrents d'Alithya dans chacun de ses secteurs à présenter comprennent les entreprises d'intégration de systèmes, les sociétés de programmation à forfait, les sociétés de développement d'applications, les fournisseurs de services infonuagiques, les cabinets de services-conseils de grande envergure ou traditionnels, les groupes de services professionnels des sociétés de matériel informatique, les sociétés de services de gestion des infrastructures et d'impression et les sociétés de services numériques spécialisées. De plus, Alithya livre concurrence à un nombre important de petites sociétés locales sur les divers marchés géographiques sur lesquels elle exerce des activités.

Alithya rivalise sur la base des principaux facteurs de différenciation suivants : la capacité de fournir des services-conseils en vision et en stratégie, la capacité de fournir des services numériques, le rendement et la fiabilité, la qualité du soutien technique, de la formation et des services, la capacité d'adaptation aux besoins des clients, la réputation et l'expérience, la stabilité financière et une gouvernance d'entreprise solide, ainsi que le prix concurrentiel de ses services.

Alithya a également recours aux mesures suivantes pour rivaliser efficacement : a) des investissements permettant de mettre à l'échelle ses secteurs de pratique; b) un modèle de recrutement, de formation et de maintien en poste bien développé; c) un modèle de prestation de services fructueux; d) une culture et une approche intrapreneuriale; e) une vaste banque de références; f) des investissements continus dans l'amélioration des processus et l'accroissement des connaissances; g) des investissements dans les infrastructures et les activités de recherche et de développement; h) un souci constant d'adaptation aux besoins des clients, de la qualité des services et de l'offre de prix concurrentiels; i) des capacités de gestion de projets et une expertise technique.

4. Plan d'affaires stratégique

Alithya a adopté un plan stratégique d'une durée de trois ans qui a pour objectif de renforcer sa position et de faire de l'entreprise un chef de file en Amérique du Nord dans le domaine de la transformation numérique.

Selon ce plan, l'ampleur et l'envergure que prendra Alithya devraient lui permettre d'étendre ses activités sur le plan géographique, d'approfondir son expertise, de diversifier son offre intégrée et de se positionner dans la chaîne de valeur pour cibler les segments des services de TI qui connaissent l'essor le plus rapide. La spécialisation d'Alithya dans le domaine des technologies numériques et l'approche flexible qu'elle applique pour déployer des solutions d'entreprise et offrir des solutions adaptées à des objectifs d'affaires précis répondent directement aux attentes des clients. Plus précisément, Alithya a mis au point un plan à trois volets qui se détaille comme suit :

- Augmenter son ampleur avec de la croissance interne et des acquisitions stratégiques en :
 - générant une croissance interne rentable grâce à l'innovation, aux offres à forte valeur ajoutée et aux relations clients fondées sur la confiance;
 - réalisant des acquisitions d'entreprises porteuses de valeur grâce à une expansion géographique nord-américaine de manière à compléter la présence actuelle sur le marché, y compris sur le plan géographique, tout en ajoutant progressivement d'importantes offres de solutions d'entreprise intégrées et une expertise spécialisée.
- Atteindre un des meilleurs taux d'engagement du personnel en :
 - favorisant une culture de collaboration, de diversité et d'appartenance;
 - veillant au bien-être des employés et à leur épanouissement personnel;
 - investissant dans le perfectionnement de ses leaders et employés.
- Fournir aux investisseurs, aux partenaires et aux parties prenantes un rendement du capital investi croissant à long terme en :
 - renforçant ses relations avec ses clients actuels, à titre de principal conseiller de confiance, en créant de la valeur à long terme;
 - investissant dans l'innovation et dans le développement d'une offre de services à forte valeur ajoutée;
 - agissant de façon responsable, avec une vision durable et respectueuse envers ses parties prenantes et en articulant son cadre et ses priorités environnementales, sociales et de gouvernance.

5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Alithya présente ses résultats financiers conformément aux IFRS. Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures non conformes aux IFRS ainsi que d'autres mesures financières et ratios financiers à des fins d'évaluation du rendement financier d'Alithya. Ces mesures sont fournies à titre de complément d'information aux mesures conformes aux IFRS pour permettre de mieux comprendre nos résultats d'exploitation selon notre perspective. Elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Elles ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles doivent être vues comme un supplément d'information et non comme une substitution à l'information financière établie conformément aux IFRS. Elles fournissent aux investisseurs des renseignements supplémentaires sur nos résultats d'exploitation et mettent en évidence des tendances dans les activités d'Alithya qui seraient peut-être passées inaperçues si les investisseurs s'étaient appuyés uniquement sur les mesures conformes aux IFRS.

Les mesures non conformes aux IFRS auxquelles Alithya a recours sont décrites ci-dessous :

BAIIA et marge du BAIIA

Le terme « BAIIA » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le terme « marge du BAIIA » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles donnent une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant de prendre en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que l'amortissement hors trésorerie et la dépréciation. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA, se reporter à la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) et bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action

Le terme « bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et des incidences fiscales liées à ces éléments.

Le « bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action » est calculé en divisant le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A en circulation (« actions à droit de vote subalterne ») et d'actions à droit de vote multiple de catégorie B (« actions à droit de vote multiple »), à l'exclusion des instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs en circulation, durant la période.

La direction est d'avis que le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer le résultat

d'exploitation d'une période à une autre, avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, lesquels peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés qui découlent principalement de l'acquisition d'entreprises et des activités d'intégration subséquentes. Pour un rapprochement de la perte nette et du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée), voir la rubrique 7.6 intitulée « Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) et bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action ».

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le terme « BAIIA ajusté » désigne le bénéfice net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, des opérations de change, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, des coûts de mise en œuvre des systèmes ERP internes et des autres éléments excédentaires et ponctuels.

Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer les résultats d'exploitation d'une période à une autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soit prise en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté, voir la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

Revenus en dollars constants et croissance en dollars constants

Les « revenus en dollars constants » constituent une mesure des revenus et des revenus par emplacement géographique avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en convertissant les revenus et les revenus par emplacement géographique de la période considérée en devise locale au moyen des taux de change pour la période équivalente de l'exercice précédent.

La « croissance en dollars constants » constitue une mesure de la croissance des revenus et de la croissance des revenus par emplacement géographique, exprimée sous forme de pourcentage, avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en divisant les revenus en dollars constants, décrits ci-dessus, par les revenus de la période précédente.

La direction est d'avis que les revenus en dollars constants et la croissance en dollars constants sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent d'ajuster les revenus afin d'exclure l'effet des fluctuations des taux de change pour comparer plus facilement le rendement de l'entreprise d'une période à l'autre. Se reporter à la rubrique 7.1 intitulée « Revenus » pour obtenir le rapprochement des revenus et des revenus en dollars constants par emplacement géographique.

Dettes nettes

Le terme « dette nette » désigne la dette à long terme, notamment la tranche courante, moins la trésorerie et les liquidités soumises à des restrictions. Pour obtenir le montant du calcul de la dette nette, se reporter à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette ». La direction est d'avis que la dette nette est utile aux investisseurs, car elle donne une indication des liquidités de la Société.

Autres mesures financières

Les autres mesures financières utilisées par Alithya sont décrites ci-dessous :

La « marge brute en pourcentage des revenus » est calculée en divisant la marge brute par les revenus.

Les « charges de vente, générales et administratives, en pourcentage des revenus » sont calculées en divisant les charges de vente, générales et administratives par les revenus.

Le terme « nouveaux contrats » désigne le montant des accords de revenus conclus au cours de la période, incluant ceux acquis dans le contexte d'acquisition d'entreprise, ainsi que les renouvellements, les prolongations et autres changements aux contrats existants. La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps.

Le « ratio nouveaux contrats-facturation » est calculé en divisant la valeur des nouveaux contrats par les revenus, pour la même période. La direction est d'avis que ce ratio permet l'appréciation du carnet de commandes de la Société et donne des renseignements utiles aux investisseurs sur les variations du volume d'affaires au fil du temps. L'utilisation de ce ratio est plus appropriée sur une longue période, car celui-ci peut fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Le terme « carnet de commandes » désigne le montant des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus, notamment les nouveaux contrats, dont ceux obtenus au moyen d'acquisitions, ainsi que les renouvellements, les prolongations et les autres changements aux contrats existants, exprimé en nombre de mois du revenu des douze derniers mois, à une date donnée. Comme indiqué dans les états financiers consolidés de la Société, la définition du carnet de commandes diffère de celle des « obligations de prestation qui restent à remplir » au sens des normes IFRS, car le carnet de commandes comprend également les accords fondés sur le temps et les ressources sans plafond établi ainsi que les contrats dont la durée prévue initialement est supérieure à un an. La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus.

Le terme « délai moyen de recouvrement des créances clients » fait référence au nombre moyen de jours que la Société prend pour convertir ses débiteurs et autres créances (après taxes de vente) ainsi que ses travaux en cours, déduction faite des revenus différés, en trésorerie. La direction est d'avis que cette mesure donne des renseignements utiles aux investisseurs concernant les liquidités de la Société.

6. Faits saillants

Résultats d'exploitation (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus	118 492	128 933	250 087	255 697
Marge brute	34 791	37 760	72 884	71 824
Marge brute en pourcentage des revenus ¹⁾	29,4 %	29,3 %	29,1 %	28,1 %
Charges de vente, générales et administratives	29 930	30 421	62 429	59 348
Charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus ¹⁾	25,3 %	23,6 %	25,0 %	23,2 %
Perte nette	(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Perte de base et diluée par action	(0,10)	0,00	(0,17)	(0,05)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté ²⁾	(233)	3 393	2 425	6 112
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté par action ²⁾	0,00	0,04	0,03	0,07
BAIIA ajusté ³⁾	6 456	9 440	15 511	15 638
Marge du BAIIA ajusté ³⁾	5,4 %	7,3 %	6,2 %	6,1 %

Autres (en milliers de dollars, sauf pour le carnet de commandes et le délai moyen de recouvrement des créances clients)	30 septembre	31 mars
	2023	2023
	\$	\$
Total des actifs	434 628	464 101
Passifs financiers non courants ⁴⁾	49 793	136 062
Total de la dette à long terme	131 754	127 190
Dette nette ⁵⁾	123 668	104 607
Carnet de commandes ¹⁾	16 mois	16 mois
Délai moyen de recouvrement des créances clients ¹⁾	49 jours	54 jours

Actions, options sur actions et unités d'actions en circulation	12 novembre
	2023
Actions à droit de vote subalterne	88 365 511
Actions à droit de vote multiple	7 274 248
Options sur actions ⁶⁾	4 378 271
Unités d'actions différées (« UAD »)	1 105 422
Unités d'actions incessibles (« UAI »)	311 246
Unités d'actions liées au rendement (« UAR »)	2 190 535

¹⁾ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

²⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi qu'à la rubrique 7.6 intitulée « Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) et bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action » pour un rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

- ³⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS ainsi qu'à la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté » pour un rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.
- ⁴⁾ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme, la tranche non courante des obligations locatives et la tranche non courante de la contrepartie éventuelle. Se reporter à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour obtenir une explication de l'écart.
- ⁵⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi qu'à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour obtenir le rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables et une explication de l'écart.
- ⁶⁾ Incluent 505 264 options sur actions pour achat d'actions à droit de vote multiple.

Trimestre clos le 30 septembre 2023 :

- Les revenus ont connu une baisse de 8,1 % pour atteindre 118,5 M\$, par rapport à 128,9 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- 84 % des revenus ont été générés par des clients existants au cours du même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute a connu une baisse de 7,9 % pour s'établir à 34,8 M\$, contre 37,8 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse et s'est chiffrée à 29,4 %, par rapport à 29,3 % pour le même trimestre de l'exercice précédent, malgré la comptabilisation d'une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures.
- Le BAIIA ajusté a connu une diminution de 31,6 % pour s'établir à 6,5 M\$, ou à 5,4 % en pourcentage des revenus, et ce, par rapport à 9,4 M\$, ou à 7,3 % en pourcentage des revenus, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est établie à 9,2 M\$, ou à 0,10 \$ par action, alors qu'elle atteignait 0,4 M\$, ou 0,00 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La perte nette ajustée a connu une hausse de 3,6 M\$, pour s'établir à 0,2 M\$, contre un bénéfice net ajusté de 3,4 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Ce résultat s'est traduit par une perte nette ajustée par action de 0,00 \$, par rapport à un bénéfice net ajusté par action de 0,04 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 17,3 M\$, ce qui représente une hausse de 16,7 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 0,7 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les nouveaux contrats¹⁾ pour le deuxième trimestre ont totalisé 109,7 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation¹⁾ de 0,93 pour le trimestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation est de 1,08 lorsque les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 sont exclus.
- Au 30 septembre 2023, le carnet de commandes¹⁾ représentait environ 16 mois de revenus des douze derniers mois.
- Contrats conclus avec 36 nouveaux clients.

¹⁾ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

7. Résultats d'exploitation

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus	118 492	128 933	250 087	255 697
Coût des revenus	83 701	91 173	177 203	183 873
Marge brute	34 791	37 760	72 884	71 824
Charges d'exploitation				
Charges de vente, générales et administratives	29 930	30 421	62 429	59 348
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	2 663	2 741	3 768	4 623
Amortissement	1 498	1 602	3 166	3 181
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 177	6 708	13 001	11 407
Perte (gain) de change	112	64	(16)	(100)
	40 380	41 536	82 348	78 459
Perte d'exploitation	(5 589)	(3 776)	(9 464)	(6 635)
Charges financières nettes	3 073	2 301	6 293	4 094
Perte avant impôts	(8 662)	(6 077)	(15 757)	(10 729)
Charge (recouvrement) d'impôts				
Exigibles	86	164	287	48
Différés	428	(5 806)	377	(6 178)
	514	(5 642)	664	(6 130)
Perte nette	(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Perte de base et diluée par action	(0,10)	—	(0,17)	(0,05)

7.1 Revenus

Le tableau suivant fait un rapprochement entre les revenus en dollars constants¹⁾ et les revenus par emplacement géographique :

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 30 septembre			Semestres clos les 30 septembre		
	2023	2022	% ²⁾	2023	2022	%
Total des revenus d'Alithya, tels que déclarés	118 492	128 933	(8,1 %)	250 087	255 697	(2,2 %)
Écart avant la prise en compte du taux de change	(9,4 %)			(4,0 %)		
Prise en compte du taux de change	1,3 %			1,8 %		
Écart par rapport à la période précédente	(8,1 %)			(2,2 %)		
Canada						
Revenus en dollars constants	67 959	75 122	(9,5 %)	144 946	153 679	(5,7 %)
Prise en compte du taux de change	—			—		
Revenus pour le Canada, tels que déclarés	67 959	75 122	(9,5 %)	144 946	153 679	(5,7 %)
É.-U.						
Revenus en dollars constants	44 481	48 590	(8,5 %)	91 300	92 855	(1,7 %)
Prise en compte du taux de change	1 264			3 689		
Revenus pour les É.-U., tels que déclarés	45 745	48 590	(5,9 %)	94 989	92 855	2,3 %
International						
Revenus en dollars constants	4 312	5 221	(17,4 %)	9 286	9 163	1,3 %
Prise en compte du taux de change	476			866		
Revenus pour l'international, tels que déclarés	4 788	5 221	(8,3 %)	10 152	9 163	10,8 %

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Consulter la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

²⁾ Croissance en dollars constants, qui est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les revenus ont atteint 118,5 M\$, ce qui représente une baisse de 10,4 M\$, ou de 8,1 %, par rapport à 128,9 M\$ constatés pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Les revenus tirés des activités au Canada ont atteint 68,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, soit une baisse de 7,1 M\$, ou de 9,5 %, par rapport aux revenus de 75,1 M\$ dégagés lors du trimestre clos le 30 septembre 2022. La baisse des revenus est principalement attribuable à une réduction des investissements en technologies de l'information au sein du secteur bancaire et au fait que le trimestre considéré comptait un jour facturable de moins que le même trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par des hausses dans d'autres secteurs d'activités de l'entreprise.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 45,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, soit une baisse de 2,9 M\$, ou de 5,9 %, par rapport aux revenus de 48,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, principalement en raison de moins bonnes conditions dans certains domaines du secteur

des services des technologies de l'information, notamment les services de perfectionnement numérique et d'habilitation au changement, ainsi que des démarrages de projets plus lents que prévu et du fait que le trimestre considéré comptait un jour facturable de moins que le même trimestre de l'exercice précédent. La baisse des revenus a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 1,3 M\$ entre les deux périodes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, à l'international, les revenus ont connu une baisse de 0,4 M\$, ou de 8,3 %, pour s'établir à 4,8 M\$, comparativement à 5,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en raison principalement d'une diminution des activités en Australie. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable du taux de change de 0,5 M\$ entre les deux périodes.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les revenus ont atteint 250,1 M\$, ce qui représente une baisse de 5,6 M\$, ou de 2,2 %, par rapport à 255,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022.

Les revenus tirés des activités au Canada ont atteint 144,9 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, soit une baisse de 8,8 M\$, ou 5,7 %, par rapport aux revenus de 153,7 M\$ dégagés lors du semestre clos le 30 septembre 2022. La baisse des revenus est principalement attribuable à la réduction des investissements en technologies de l'information au sein du secteur bancaire, partiellement contrebalancée par des hausses dans d'autres secteurs d'activité de l'entreprise.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 95,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, soit une hausse de 2,1 M\$, ou 2,3 %, par rapport aux revenus de 92,9 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des revenus de 5,7 M\$ découlant de l'acquisition des activités de Datum Consulting Group, LLC et ses sociétés affiliées internationales (« Datum ») aux États-Unis le 1^{er} juillet 2022, partiellement contrebalancée par de moins bonnes conditions dans certains domaines du secteur des services des technologies de l'information, notamment les services de perfectionnement numérique et d'habilitation au changement, ainsi que des démarrages de projets plus lents que prévu. La hausse des revenus inclut notamment l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 3,7 M\$ entre les deux périodes.

À l'international, les revenus ont connu une hausse de 1,0 M\$, ou 28,9 %, pour s'établir à 10,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 9,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, surtout en raison de l'incidence favorable du taux de change de 0,9 M\$ entre les deux périodes.

7.2 Marge brute

La marge brute s'est chiffrée à 34,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une baisse de 3,0 M\$, ou de 7,9 %, par rapport à la marge brute de 37,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 29,4 %, contre 29,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, dont une partie considérable se rapporte aux activités d'une entreprise acquise précédemment, a été comptabilisée en raison de l'incertitude concernant la recouvrabilité. Exclusion faite de cette provision sur crédits d'impôt à recevoir relative à des périodes antérieures, la marge brute en pourcentage des revenus se serait établie à 30,3 %, soit une augmentation de 0,9 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par

rapport à celle du premier trimestre de l'exercice en cours, soit 28,9 %, et ce, malgré une baisse séquentielle des revenus qui exerce naturellement une pression sur l'évolution de la marge brute.

Au Canada, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport à celle du même trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'offres à marge plus élevée et d'une diminution proportionnellement plus importante du nombre de contractuels par rapport au nombre d'employés permanents. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par la provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures susmentionnée. La marge brute en pourcentage des revenus a également augmenté sur une base séquentielle.

Aux États-Unis, la marge brute en pourcentage des revenus est demeurée stable par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, à la suite de l'effet positif sur les marges des activités de Datum aux États-Unis et d'offres à marges plus élevées.

À l'international, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison du démarrage plus lent que prévu de certains projets et l'incidence défavorable des taux de change entre les deux périodes.

La marge brute s'est chiffrée à 72,9 M\$, pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 1,1 M\$, ou de 1,5 %, par rapport à la marge brute de 71,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 29,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 28,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2022, malgré l'entrée en vigueur d'augmentations salariales annuelles au premier trimestre de l'exercice en cours et la provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures comptabilisée durant le trimestre considéré de l'exercice en cours.

Au Canada, pour le semestre clos le 30 septembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport au même semestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'offres à marge plus élevée et d'une diminution plus importante du nombre de contractuels par rapport au nombre d'employés permanents. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté aux États-Unis par rapport au même semestre de l'exercice précédent, à la suite de l'effet positif sur les marges de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis, d'offres à marge plus élevée et de l'amélioration du rendement des projets.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué à l'international par rapport au même semestre de l'exercice précédent, en raison des variations des types de projets, ainsi que l'incidence défavorable des taux de change entre les deux périodes.

7.3 Charges d'exploitation

7.3.1 Charges de vente, générales et administratives

Les charges de vente, générales et administratives comprennent les salaires, les traitements et les autres avantages du personnel de vente et du personnel administratif, les frais d'occupation, les frais liés aux technologies de l'information et aux communications, la rémunération fondée sur des actions, les honoraires professionnels, les droits d'inscription à la bourse et les frais de placement et d'autres charges administratives.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les charges de vente, générales et administratives se sont établies à 29,9 M\$, ce qui représente une baisse de 0,5 M\$, ou de 1,6 %, par rapport aux charges de 30,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de 1,3 M\$ de la rémunération variable, une diminution de 0,5 M\$ de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie et une diminution de 0,3 M\$ des frais de recrutement, partiellement contrebalancées par une augmentation de 0,5 M\$ des honoraires professionnels, une augmentation de 0,5 M\$ des frais de développement des affaires, une augmentation de 0,3 M\$ des frais de déplacement et une augmentation de 0,4 M\$ liée à des projets internes discrétionnaires particuliers. Sur une base séquentielle, les charges de vente, générales et administratives ont connu une baisse de 2,6 M\$ par rapport à celles de 32,5 M\$ pour le premier trimestre, principalement en raison de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés au premier trimestre, ainsi que de la réduction des coûts de rémunération des employés et d'autres catégories de charges.

Les charges attribuables aux activités au Canada ont diminué de 1,6 M\$, ou de 9,6 %, pour s'établir à 15,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 17,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, principalement en raison de baisses de 1,3 M\$ des coûts de rémunération des employés, de 0,6 M\$ de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, de 0,3 M\$ liées aux frais d'occupation, de 0,2 M\$ des frais de recrutement et de 0,1 M\$ des frais de formation des employés. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par des hausses de 0,5 M\$ des honoraires professionnels, de 0,2 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications et de 0,2 M\$ liées aux frais de développement des affaires.

Les charges attribuables aux activités aux États-Unis se sont chiffrées à 13,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 0,7 M\$, ou 5,7 %, par rapport aux charges de 12,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable aux charges accrues de 0,3 M\$ liées aux frais de développement des affaires, de 0,3 M\$ liées aux frais de déplacement, de 0,2 M\$ de frais liés aux technologies de l'information et aux communications et de 0,1 M\$ liées aux charges de rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, partiellement contrebalancées par une diminution de 0,2 M\$ des coûts de rémunération des employés. La hausse des charges comprend l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 0,4 M\$.

Les charges attribuables aux activités à l'international se sont chiffrées à 1,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 0,5 M\$, ou 53,4 %, par rapport aux charges de 0,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation de 0,3 M\$ des coûts de rémunération des employés et à l'augmentation de 0,2 M\$ dans d'autres catégories de charges.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les charges de vente, générales et administratives se sont chiffrées à 62,4 M\$, ce qui représente une augmentation de 3,1 M\$, ou de 5,2 %, par rapport aux charges de 59,3 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Les charges de vente, générales et administratives totales, en pourcentage des revenus consolidés, se sont établies à 25,0 % pour le semestre clos le 30 septembre 2023, par rapport à 23,2 % pour la même période de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une dépréciation de 1,4 M\$ des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, des charges de 1,0 M\$ découlant de l'acquisition de Datum le 1^{er} juillet 2022, et une hausse de 0,5 M\$ de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, partiellement contrebalancées par des réductions dans d'autres catégories de charges.

Les charges attribuables aux activités au Canada ont augmenté de 0,4 M\$, ou 1,2 %, pour s'établir à 34,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à des charges de 33,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Cette augmentation est principalement attribuable aux hausses de 1,4 M\$ découlant de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de 0,5 M\$ des coûts liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,4 M\$ de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, qui découle principalement d'attributions lors d'acquisition d'entreprises et d'UAR, de 0,3 M\$ des honoraires professionnels, et de 0,2 M\$ des frais de développement des affaires. Ces charges ont été partiellement contrebalancées par des baisses de 1,1 M\$ des coûts de rémunération des employés, de 0,6 M\$ des frais de recrutement, de 0,5 M\$ des frais d'occupation et de 0,2 M\$ des frais de formation des employés.

Les charges attribuables aux activités aux États-Unis se sont chiffrées à 25,9 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 1,9 M\$, ou 7,6 %, par rapport aux charges de 24,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La hausse est principalement attribuable à des hausses de 0,6 M\$ des frais d'occupation, de 0,5 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,5 M\$ des frais de développement des affaires, de 0,4 M\$ des frais de déplacement et de 0,4 M\$ découlant de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis le 1^{er} juillet 2022, partiellement contrebalancées par une diminution de 0,4 M\$ des frais de recrutement et de 0,3 M\$ des coûts de rémunération des employés. La hausse des charges comprend l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 1,0 M\$.

Les charges attribuables aux activités à l'international se sont chiffrées à 2,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui correspond à une hausse de 0,8 M\$, ou 50,3 %, par rapport aux charges de 1,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une hausse de 0,6 M\$ des coûts de rémunération des employés, qui comprennent des charges de 0,3 M\$ provenant des activités internationales de Datum, et à des hausses de 0,2 M\$ dans d'autres catégories de charges liées aux activités internationales de Datum.

7.3.2 Rémunération fondée sur des actions

La rémunération fondée sur des actions est comprise dans le coût des revenus et les charges de vente, générales et administratives et est détaillée dans le tableau qui suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	151	260	336	486
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	350	363	707	694
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	402	1 105	1 287	1 242
UAD	135	138	319	273
UAI	111	—	126	—
UAR	446	235	898	467
	1 595	2 101	3 673	3 162

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une diminution de 0,5 M\$ par rapport à 2,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Cette baisse s'explique surtout par les diminutions des charges liées à la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisition d'entreprises et les options sur actions, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges liées aux UAI et aux UAR.

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 3,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une augmentation de 0,5 M\$ par rapport à 3,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par les hausses des charges liées aux UAI et aux UAR.

7.3.3 Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se sont élevés à 2,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 et n'ont pas changé par rapport aux coûts de 2,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les coûts d'intégration ont connu une hausse de 0,6 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2022, principalement en raison des primes de rétention versées en lien avec une acquisition d'entreprise ayant eu lieu précédemment. Les coûts de réorganisation ont connu une baisse de 0,3 M\$ en raison d'indemnités de départ accordées à des fins de réduction du personnel en réponse à la conjoncture économique, et ce, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, durant lequel les coûts de réorganisation se rapportaient uniquement aux modifications apportées à la structure de coûts, soit des coûts de cessation d'emploi et d'avantages du personnel. Les coûts d'acquisition, constitués principalement des honoraires professionnels engagés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, ont diminué de 0,1 M\$ par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La rémunération des employés à l'acquisition d'entreprises, qui comprend une contrepartie en espèces différée découlant de l'acquisition de Datum, a diminué de 0,2 M\$ par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se sont élevés à 3,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, soit une diminution de 0,8 M\$, contre 4,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les coûts d'intégration ont connu une hausse

de 0,8 M\$ par rapport au semestre clos le 30 septembre 2022, principalement en raison des primes de rétention versées en lien avec une acquisition d'entreprise ayant eu lieu précédemment. Cette augmentation a été contrebalancée par une baisse de 1,2 M\$ des coûts d'acquisition, une baisse de 0,3 M\$ des frais de réorganisation liés aux indemnités de départ versées au cours du semestre clos le 30 septembre 2023 et une baisse de 0,1 M\$ de la rémunération des employés lors d'acquisitions d'entreprises, dans le cadre de l'acquisition de Datum.

7.3.4 Amortissement

L'amortissement a totalisé 1,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023. En comparaison, l'amortissement a totalisé 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Cet amortissement des coûts concernait principalement les immobilisations corporelles d'Alithya, qui se sont accrues de 0,2 M\$, ainsi que les actifs au titre de droits d'utilisation, qui ont connu une baisse de 0,3 M\$.

L'amortissement a totalisé 3,2 M\$ pour les semestres clos les 30 septembre 2023 et 2022. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des immobilisations corporelles d'Alithya, qui se sont accrues de 0,5 M\$, ainsi que les actifs au titre de droits d'utilisation, qui ont connu une baisse de 0,5 M\$.

7.3.5 Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles a totalisé 6,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, par rapport à 6,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des relations clients comptabilisées lors d'acquisitions, qui a connu une baisse de 0,4 M\$, ainsi que l'amortissement des logiciels, qui a diminué de 0,1 M\$.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a totalisé 13,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, par rapport à 11,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des relations clients comptabilisées lors d'acquisitions, qui a connu une hausse de 0,8 M\$, ainsi que l'amortissement des logiciels, qui a augmenté de 0,7 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors de l'acquisition de Datum.

7.3.6 Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,1 M\$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Le gain de change s'est établi à 0,1 M\$ pour les semestres clos le 30 septembre 2023 et 2022.

7.4 Autres résultats nets et charges

7.4.1 Charges financières nettes

Le résumé des charges financières nettes s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	2 741	1 651	5 762	2 886
Intérêts relatifs aux obligations locatives	186	210	375	427
Amortissement des charges financières	99	88	197	171
Intérêts capitalisés au titre des soldes de prix d'achat à payer	84	256	211	404
Frais de financement	40	159	92	288
Revenus d'intérêts	(77)	(63)	(344)	(82)
	3 073	2 301	6 293	4 094

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 3,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une hausse de 0,8 M\$, ou 33,6 %, par rapport à 2,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des taux d'intérêt variables, laquelle a contribué à l'augmentation des intérêts capitalisés au titre de la dette à long terme, et a été partiellement contrebalancée par les intérêts au titre des soldes de prix d'achat à payer et la diminution des frais de financement.

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 6,3 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, soit une hausse de 2,2 M\$ ou de 53,8 %, par rapport à 4,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des taux d'intérêt variables, laquelle a contribué à l'augmentation des intérêts au titre de la dette à long terme, et a été partiellement contrebalancée par les revenus d'intérêts générés au premier trimestre de l'exercice considéré dans le cadre d'un accord commercial ponctuel particulier, la baisse des intérêts capitalisés au titre des soldes de prix d'achat à payer et la diminution des frais de financement.

7.4.2 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts s'est établie à 0,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une hausse de 6,1 M\$ par rapport à un recouvrement d'impôts de 5,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en raison principalement d'une baisse du recouvrement d'impôts différés découlant d'un actif d'impôts différés de 6,0 M\$ susceptible de se réaliser en raison du passif d'impôts différés dans le cadre de l'acquisition de Datum au cours du même trimestre de l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par une baisse de la charge d'impôts exigibles attribuable à la hausse du revenu imposable dans certains territoires de compétence. Certaines entités du Groupe, qui présentent des antécédents de pertes, ne comptabilisent pas d'actifs d'impôts différés au titre de leurs pertes pour la période considérée.

La charge d'impôts s'est établie à 0,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une hausse de 6,8 M\$ par rapport à un recouvrement d'impôts de 6,1 M\$ pour le semestre clos le

30 septembre 2022, en raison principalement d'une baisse du recouvrement d'impôts différés, qui a été partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôts exigibles découlant de l'augmentation des revenus imposables dans certains territoires de compétence. Certaines entités du Groupe, qui présentent des antécédents de pertes, ne comptabilisent pas d'actifs d'impôts différés au titre de leurs pertes pour la période considérée.

7.5 Perte nette et résultat par action

La perte nette pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 s'est élevée à 9,2 M\$, soit une augmentation de 8,8 M\$ comparativement à la perte nette de 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. La perte accrue est attribuable à la diminution de la marge brute, qui a subi l'effet d'une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, dont une partie considérable se rapporte aux activités d'une entreprise acquise précédemment, à la hausse des charges financières nettes et à la baisse du recouvrement d'impôts, en raison principalement d'un actif d'impôts différés comptabilisé dans le cadre de l'acquisition de Datum au cours du même trimestre de l'exercice précédent, comme mentionné ci-dessus. Cette perte a été partiellement contrebalancée par la réduction des charges de vente, générales et administratives, la diminution des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, et la baisse de l'amortissement au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2022. Ce résultat s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,10 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à une perte nette de 0,00 \$ par action pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

La perte nette pour le semestre clos le 30 septembre 2023 s'est élevée à 16,4 M\$, ce qui représente une hausse de 11,8 M\$, comparativement à 4,6 M\$, pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La perte accrue est surtout attribuable à une augmentation des charges de vente, générales et administratives, y compris une charge de dépréciation de 1,4 M\$ au titre des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation au cours du premier trimestre de l'exercice considéré, la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles, la hausse des charges financières nettes et la baisse du recouvrement d'impôts, le tout partiellement contrebalancé par une augmentation de la marge brute et une baisse des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, par rapport au semestre clos le 30 septembre 2022. Ce résultat s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,17 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à une perte nette de 0,05 \$ par action pour le semestre clos le 30 septembre 2022.

7.6 Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) et bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et de la perte nette ajustée (du bénéfice net ajusté) :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	2 663	2 741	3 768	4 623
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 177	6 708	13 001	11 407
Rémunération fondée sur des actions	1 595	2 101	3 673	3 162
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	1 383	—
Impôts liés aux actifs d'impôts différés comptabilisés à la répartition du prix d'acquisition	—	(6 026)	—	(6 026)
Effet des impôts liés aux éléments susmentionnés	(1 492)	(1 696)	(2 979)	(2 455)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté^{1) 2)}	(233)	3 393	2 425	6 112
Perte de base et diluée par action	(0,10)	0,00	(0,17)	(0,05)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté par action ^{1) 2)}	0,00	0,04	0,03	0,07

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

²⁾ Les données pour le semestre clos le 30 septembre 2023 reflètent des ajustements, pour le trimestre clos le 30 juin 2023, reliés à certains changements aux calculs et aux hypothèses.

La perte nette ajustée s'est chiffrée à 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une hausse de 3,6 M\$ par rapport au bénéfice net ajusté de 3,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Tel qu'il a été expliqué au préalable, la baisse du recouvrement d'impôts, la baisse de la marge brute, y compris une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, dont une partie considérable se rapporte aux activités d'une entreprise acquise précédemment, et la hausse des charges financières nettes ont été partiellement contrebalancées par la baisse des charges de vente, générales et administratives et la baisse de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation. Ce résultat s'est traduit par une perte nette ajustée par action de 0,00 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, contre un bénéfice net ajusté par action de 0,04 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 2,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 3,7 M\$, ou de 60,3 %, par rapport à 6,1 M\$ pour le semestre clos 30 septembre 2022. Comme expliqué plus haut, la hausse des charges de vente, générales et administratives, notamment une charge de dépréciation de 1,4 M\$ au titre des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation pour le premier trimestre de l'exercice considéré, ainsi qu'une hausse des charges financières nettes et une baisse du recouvrement d'impôts ont été partiellement contrebalancées par une hausse de la marge brute. Ce résultat s'est traduit par un bénéfice net ajusté par action de 0,03 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, contre 0,07 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022.

7.7 Informations sectorielles

Le bénéfice d'exploitation par secteur renvoie au bénéfice d'exploitation avant les frais généraux et administratifs du siège social et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, qui ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation du rendement financier sous-jacent des secteurs à présenter. Les frais généraux et administratifs du siège social sont les dépenses et les salaires liés aux fonctions centralisées, comme les ressources des équipes mondiales des finances, des affaires juridiques, des ressources humaines et des technologies de l'information, qui ne sont pas affectés aux secteurs. Cette mesure exclut également les effets de l'amortissement et de la perte (gain) de change.

Les tableaux suivants présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter :

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	67 959	45 745	4 788	118 492
Bénéfice d'exploitation par secteur	8 071	5 664	262	13 997
Frais généraux et administratifs du siège social				9 136
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				2 663
Perte (gain) de change				112
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				2 086
Amortissement				7 675
Perte d'exploitation				(5 589)

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	75 122	48 590	5 221	128 933
Bénéfice d'exploitation par secteur	8 268	6 939	1 078	16 285
Frais généraux et administratifs du siège social				8 946
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				2 741
Perte (gain) de change				64
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				4 534
Amortissement				8 310
Perte d'exploitation				(3 776)

	Semestre clos le 30 septembre 2023			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	144 946	94 989	10 152	250 087
Bénéfice d'exploitation par secteur	16 041	14 104	974	31 119
Frais généraux et administratifs du siège social				20 664
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				3 768
Perte (gain) de change				(16)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				6 703
Amortissement				16 167
Perte d'exploitation				(9 464)

	Semestre clos le 30 septembre 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	153 679	92 855	9 163	255 697
Bénéfice d'exploitation par secteur	15 425	12 458	1 448	29 331
Frais généraux et administratifs du siège social				16 855
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				4 623
Perte (gain) de change				(100)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement				7 953
Amortissement				14 588
Perte d'exploitation				(6 635)

Pour de plus amples renseignements sur la variation des revenus par secteur, veuillez vous reporter à la rubrique 7.1 intitulée « Revenus ».

Le bénéfice d'exploitation au Canada a connu une baisse de 0,2 M\$, ou 2,4 %, pour s'établir à 8,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 8,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en raison de la baisse des revenus et de la marge brute, partiellement contrebalancée par la baisse des charges de vente, générales et administratives.

Le bénéfice d'exploitation aux États-Unis a connu une baisse de 1,2 M\$, ou 18,4 %, pour s'établir à 5,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 6,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. La baisse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une baisse des revenus et de la marge brute, ainsi qu'à une hausse des charges de vente, générales et administratives.

Le bénéfice d'exploitation à l'international a connu une baisse de 0,8 M\$, ou 75,7 %, pour s'établir à 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. La baisse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une baisse des revenus et de la marge brute, et à l'augmentation des charges de vente, générales et administratives.

Le bénéfice d'exploitation au Canada s'est accru de 0,6 M\$, ou de 4,0 %, pour s'établir à 16,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 15,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La hausse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une baisse des charges de vente, générales et administratives, partiellement contrebalancée par la diminution des ventes et de la marge brute.

Le bénéfice d'exploitation aux États-Unis s'est accru de 1,6 M\$, ou de 13,2 %, pour s'établir à 14,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 12,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La hausse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une augmentation des revenus et de la marge brute, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges de vente, générales et administratives découlant principalement de l'apport supplémentaire de trois mois découlant de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Le bénéfice d'exploitation à l'international a connu une baisse de 0,4 M\$, ou de 32,7 %, pour s'établir à 1,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, comparativement à 1,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La baisse du bénéfice d'exploitation est attribuable à une diminution de la marge brute et à l'augmentation des charges de vente, générales et administratives, partiellement contrebalancées par la hausse des revenus.

7.8 BAIIA et BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ainsi que du BAIIA ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus	118 492	128 933	250 087	255 697
Perte nette	(9 176)	(435)	(16 421)	(4 599)
Charges financières nettes	3 073	2 301	6 293	4 094
Charge (recouvrement) d'impôts	514	(5 642)	664	(6 130)
Amortissement	1 498	1 602	3 166	3 181
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 177	6 708	13 001	11 407
BAIIA¹⁾	2 086	4 534	6 703	7 953
Marge du BAIIA ¹⁾	1,8 %	3,5 %	2,7 %	3,1 %
<i>Ajusté pour :</i>				
Perte (gain) de change	112	64	(16)	(100)
Rémunération fondée sur des actions	1 595	2 101	3 673	3 162
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	2 663	2 741	3 768	4 623
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	1 383	—
BAIIA ajusté¹⁾	6 456	9 440	15 511	15 638
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	5,4 %	7,3 %	6,2 %	6,1 %

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Le BAIIA s'est élevé à 2,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 2,4 M\$, ou 54,0 %, par rapport à 4,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. La marge du BAIIA s'est

établie à 1,8 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, contre 3,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 6,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 2,9 M\$, ou de 31,6 %, par rapport à 9,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Comme expliqué plus haut, la baisse des revenus et de la marge brute, y compris une provision sur crédits d'impôt à recevoir de 1,1 M\$ relative à des périodes antérieures, a été partiellement contrebalancée par la baisse des charges de vente, générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 5,4 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, contre 7,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022.

Le BAIIA s'est chiffré à 6,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 1,3 M\$ par rapport à 8,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. La marge du BAIIA s'est établie à 2,7 % pour le semestre clos le 30 septembre 2023, contre 3,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2022.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 15,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2023, ce qui représente une baisse de 0,1 M\$ par rapport à 15,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Comme expliqué plus haut, la hausse des charges de vente, générales et administratives a été partiellement contrebalancée par une hausse de la marge brute et un apport supplémentaire de trois mois découlant de l'acquisition de Datum. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 6,2 % pour le semestre clos le 30 septembre 2023, par rapport à 6,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2022.

8. Nouveaux contrats et carnet de commandes

Les nouveaux contrats au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 ont totalisé 109,7 M\$, ce qui équivaut à un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,93 pour le trimestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation est de 1,08 lorsque les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 sont exclus.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les nouveaux contrats ont totalisé 221,0 M\$, ce qui équivaut à un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,88 pour le semestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation est de 1,03 lorsque les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 sont exclus.

La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps. Toutefois, les contrats prévoient généralement des clauses de résiliation à la discrétion du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. À ce titre, le montant du contrat qui peut en fait être réalisé peut différer considérablement du montant du contrat initial.

Au 30 septembre 2023, le carnet de commandes représentait environ 16 mois de revenus des douze derniers mois. Il comprend les accords de revenus concernant des projets pouvant durer plus de douze mois.

La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus. Toutefois, les contrats prévoient généralement des clauses de résiliation à la discrétion du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. Rien ne garantit que les projets ne seront pas annulés ou que la portée des travaux ne sera pas modifiée par la suite, que le carnet de commandes se traduira ultimement par des revenus ou que les revenus et le résultat net connexes tirés du carnet de commandes seront comptabilisés. À ce titre, le montant du contrat qui peut en fait être réalisé peut différer considérablement du montant inscrit dans le carnet de commandes à une date donnée.

9. Liquidité et ressources en capital

9.1 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les activités courantes et la croissance d'Alithya sont financées par une combinaison de flux de trésorerie liés à l'exploitation, d'emprunts aux termes de la facilité de crédit existante, de prêts garantis, d'un prêt subordonné non garanti et de l'émission d'actions. Alithya cherche à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active de ses actifs et passifs, ainsi que de ses flux de trésorerie. Le tableau ci-dessous présente les activités de flux de trésorerie d'Alithya pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2023 et 2022 :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(17 280)	(650)	(9 683)	(10 449)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(71)	(16 139)	(307)	(14 802)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités de financement	(1 889)	1 749	(4 406)	32 634
Effet de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie	187	614	(101)	874
Variation nette de la trésorerie	(19 053)	(14 426)	(14 497)	8 257
Trésorerie à l'ouverture de la période	27 139	40 338	22 583	17 655
Trésorerie à la clôture de la période	8 086	25 912	8 086	25 912

9.2 Flux de trésorerie – activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 17,3 M\$, soit une hausse de 16,7 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 0,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 découlent principalement de la perte nette de 9,2 M\$, à laquelle s'ajoutent des ajustements hors trésorerie de la perte nette de 12,8 M\$, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes, la rémunération fondée sur des actions, les impôts différés et la perte de change non réalisée, partiellement contrebalancés par les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 20,9 M\$. Par comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement de la perte nette de 0,4 M\$, à laquelle s'ajoutaient 6,1 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes et la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par les impôts différés et le gain de change non réalisé, ainsi que par des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 6,3 M\$.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 20,9 M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 s'expliquent principalement par une baisse de 12,2 M\$ des créditeurs et charges à payer, une hausse de 6,2 M\$ des débiteurs et autres créances et une hausse de 3,1 M\$ des travaux en cours, une hausse de 1,0 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et une hausse de 0,6 M\$ des autres actifs, partiellement contrebalancées par une baisse de 1,5 M\$ des charges payées d'avance et une hausse de

0,6 M\$ des revenus différés. La baisse des créditeurs et charges à payer est principalement attribuable à la diminution des coûts de rémunération des employés et des coûts liés aux contractuels, ainsi qu'aux congés acquis à payer en raison du nombre de jours entre la date de fin du trimestre et la date du dernier cycle de paie du trimestre, ainsi qu'à une baisse du nombre total d'employés. L'augmentation des débiteurs et autres créances est principalement attribuable à l'augmentation du délai moyen de recouvrement des créances clients, en grande partie lié au facteur temps. Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 6,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 résultaient principalement d'une diminution de 5,7 M\$ des créditeurs et charges à payer, d'une hausse de 1,5 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et d'une hausse de 0,4 M\$ des travaux en cours, partiellement contrebalancées par une baisse de 0,6 M\$ des débiteurs et autres créances et une baisse de 0,6 M\$ des charges payées d'avance.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 9,7 M\$, soit une baisse de 0,8 M\$, comparativement à 10,4 M\$ de flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie affectés pour le semestre clos le 30 septembre 2023 découlaient principalement de la perte nette de 16,4 M\$, à laquelle s'ajoutent 26,9 M\$ d'ajustements hors trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes, la rémunération fondée sur des actions, la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et les impôts différés et la perte de change non réalisée, partiellement contrebalancées par un règlement en espèces des UAI, ainsi que par 20,2 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. En comparaison, les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement de la perte nette de 4,6 M\$, à laquelle s'ajoutent 14,3 M\$ d'ajustements hors trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes et la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par un gain de change non réalisé et les impôts différés, ainsi que par 20,2 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 20,2 M\$ au cours du semestre clos le 30 septembre 2023 s'expliquent principalement par une baisse de 17,8 M\$ des créditeurs et charges à payer, une hausse de 3,4 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, une baisse de 0,7 M\$ des revenus différés et une hausse de 0,5 M\$ des autres actifs, partiellement contrebalancées par une baisse de 1,1 M\$ des travaux en cours, une baisse de 0,5 M\$ des créditeurs et autres charges à payer et une baisse de 0,5 M\$ des charges payées d'avance. Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 20,2 M\$ s'expliquent principalement par une hausse de 12,5 M\$ des travaux en cours, une baisse de 10,5 M\$ des créditeurs, une hausse de 4,2 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et une baisse de 1,2 M\$ des revenus différés, partiellement contrebalancées par une baisse de 8,0 M\$ des débiteurs et autres créances et des charges à payer et une baisse de 0,2 M\$ des chargées payées d'avance.

9.3 Flux de trésorerie – activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 0,1 M\$, soit une diminution de 16,0 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 16,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 découlaient d'acquisitions d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités. Par comparaison, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le

trimestre clos le 30 septembre 2022 découlaient de l'acquisition de Datum et de l'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 0,3 M\$, soit une baisse de 14,5 M\$ par rapport à 14,8 M\$ de flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2023 découlaient d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cours normal des activités. En comparaison, les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2022 découlaient de l'acquisition de Datum et d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cours normal des activités, partiellement contrebalancées par la baisse des liquidités soumises à des restrictions.

9.4 Flux de trésorerie – activités de financement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont élevés à 1,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 3,6 M\$ comparativement à des flux de trésorerie de 1,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 découlent principalement des remboursements de 37,4 M\$ de la dette à long terme, du paiement de 2,9 M\$ des charges financières nettes, de l'acquittement de 1,0 M\$ d'obligations locatives et de l'achat d'actions de 0,2 M\$ à des fins d'annulation, partiellement contrebalancés par le produit de 39,6 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la rubrique 9.6. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement du produit de 7,1 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, partiellement contrebalancés par des remboursements de 2,2 M\$ de la dette à long terme, le paiement de 2,0 M\$ des charges financières nettes, l'acquittement de 0,9 M\$ d'obligations locatives, ainsi que de l'achat d'actions de 0,3 M\$ à des fins d'annulation.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont établis à 4,4 M\$, soit une augmentation de 37,0 M\$ par rapport à des flux de trésorerie de 32,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2023 découlaient principalement du produit de 70,4 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 9.6, partiellement contrebalancé par des remboursements de 66,6 M\$ de la dette à long terme, le paiement de 5,9 M\$ des charges financières nettes, l'acquittement de 2,0 M\$ d'obligations locatives et l'achat d'actions de 0,3 M\$ à des fins d'annulation. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement du produit de 47,7 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 9.6, partiellement contrebalancé par des remboursements de 8,9 M\$ de la dette à long terme, le paiement de 3,5 M\$ des charges financières nettes, l'acquittement de 1,8 M\$ d'obligations locatives, ainsi que de l'achat d'actions de 0,8 M\$ à des fins d'annulation.

9.5 Ressources en capital

Le capital d'Alithya se compose de la trésorerie, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs d'Alithya en matière de gestion du capital consistent à fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des autres parties prenantes et de soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise, à maintenir une structure de capital souple qui optimise le

coût du capital à un niveau de risque acceptable et préserve sa capacité à respecter ses obligations financières, à assurer la disponibilité de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées et à assurer un rendement du capital investi pour les actionnaires.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, Alithya surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles et, le cas échéant, les emprunts bancaires.

9.6 Dette à long terme et dette nette

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme de la Société :

Aux (en milliers de dollars)	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^{a)}	86 781	82 512
Prêts garantis ^{b)}	17 256	13 192
Prêts subordonnés non garantis ^{c)}	20 000	20 000
Solde de prix d'achat à payer, d'une valeur nominale de 8 463 000 \$ (6 230 000 \$ US) [12 695 000 \$ (9 345 000 \$ US) au 31 mars 2023], sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4,4 %), payable en versements annuels de 4 232 000 \$ (3 115 000 \$ US) dont l'échéance est le 1 ^{er} juillet 2025	8 026	11 993
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 1 381 000 \$ et de 1 184 000 \$)	(309)	(507)
	131 754	127 190
Tranche courante de la dette à long terme	99 449	12 808
	32 305	114 382

^{a)} La facilité de crédit est disponible pour un montant pouvant atteindre 125 000 000 \$, qui peut, à certaines conditions, être porté à 140 000 000 \$ aux termes d'une clause accordéon, et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,25 % à 1,00 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 1,50 % à 2,25 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a fourni une hypothèque de premier rang sur la totalité de ses actifs, à l'exclusion de tout équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les crédits d'impôt à recevoir pour le financement relatif aux crédits d'impôt remboursables. Conformément aux modalités de la convention, le Groupe est tenu de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

La facilité de crédit vient à échéance le 1^{er} avril 2024 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur. Comme la date d'échéance de la facilité de crédit survient dans les 12 mois suivant la date de clôture, elle a été comptabilisée dans la tranche courante de la dette à long terme, dans les passifs courants, dans l'état de la situation financière.

Au 30 septembre 2023, le montant impayé en vertu de la facilité de crédit comprend 83 681 000 \$ (82 512 000 \$ au 31 mars 2023) payables en dollars américains (61 600 000 \$ US; 61 000 000 \$ US au 31 mars 2023).

La Société a conclu une facilité de crédit d'exploitation supplémentaire d'un montant maximal de 2 717 000 \$ (2 000 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel américain majoré de 1,00 %. Le prêteur peut résilier cette facilité de crédit d'exploitation à tout moment. Il n'y avait pas de montant impayé au titre de cette facilité de crédit d'exploitation supplémentaire au 30 septembre 2023.

^{b)} Les prêts garantis émis par Investissement Québec dans le but de financer les crédits d'impôt remboursables de la Société sont assujettis aux modalités suivantes :

Aux			30 septembre	31 mars
(en milliers de dollars)			2023	2023
			\$	\$
Année à laquelle se rapporte le crédit d'impôt remboursable	Remboursables à la première des dates suivantes : la date d'obtention des crédits d'impôt remboursables ou le	Portant intérêt au		
2022	31 mars 2024	taux préférentiel + 1,00 %	8 719	8 719
2023	31 mars 2025	taux préférentiel + 1,25 %	8 537	4 473
			17 256	13 192

En ce qui concerne les crédits d'impôt remboursables de 2022 et de 2023, le montant maximal pouvant faire l'objet d'un financement correspond au montant le moins élevé entre 90 % des crédits d'impôt remboursables admissibles et 8 776 000 \$ et 10 670 000 \$, respectivement pour 2022 et 2023.

Les prêts sont garantis par une hypothèque de premier rang sur la totalité des crédits d'impôt remboursables financés à recevoir du Groupe et une hypothèque de rang subordonné sur les débiteurs et les autres créances.

^{c)} Les prêts subordonnés non garantis avec Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2025. La première tranche de 10 000 000 \$ porte intérêt à taux fixes allant de 6,00 % à 7,25 %, et la tranche supplémentaire de 10 000 000 \$ porte intérêt à un taux allant de 7,10 % à 8,35 %, établi et remboursable sur une base trimestrielle, en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. Conformément aux modalités des prêts, la Société est tenue de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

^{a), c)} Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, la Société respectait toutes ses clauses restrictives financières.

La dette à long terme totale au 30 septembre 2023 a connu une hausse de 4,6 M\$ pour se chiffrer à 131,8 M\$, par rapport à 127,2 M\$ au 31 mars 2023. La hausse est principalement attribuable à une hausse de 4,3 M\$ des prélèvements sur la facilité de crédit et à une hausse de 4,1 M\$ des prêts garantis, partiellement contrebalancées par une baisse de 4,0 M\$ du solde de prix d'achat à payer.

Au 30 septembre 2023, la trésorerie s'élevait à 8,1 M\$ et un montant de 86,8 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme tranche courante de la dette à long terme, étant donné son échéance le 1^{er} avril 2024. En comparaison, au 31 mars 2023, la trésorerie s'élevait à 22,6 M\$ et un montant de 82,5 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme dette à long terme. Au 30 septembre 2023, la Société

avait une capacité inutilisée de 38,2 M\$ aux termes de sa facilité de crédit de 125,0 M\$, laquelle vient à échéance le 1^{er} avril 2024. Au 30 septembre 2023, la valeur comptable des passifs de la Société dont la date d'échéance est dans moins de un an s'élevait à 200,9 M\$. Certains de ces passifs portent intérêt tel qu'il est présenté dans la note 3 des états financiers.

La capacité de la Société d'honorer les obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an dépend de sa capacité à maintenir des facilités de crédit adéquates. La Société est actuellement en processus d'évaluation des termes et conditions proposés par plusieurs prêteurs, incluant ses prêteurs actuels, et prévoit conclure une nouvelle facilité de crédit ou renouveler sa facilité de crédit existante, dans le cadre normal de ses activités, pour des montants suffisants et selon des termes et conditions acceptables avant la fin de 2023. Si la Société est dans l'impossibilité de conclure une nouvelle facilité de crédit ou de renouveler sa facilité de crédit existante avant son échéance le 1^{er} avril 2024, elle n'aura pas des flux de trésorerie suffisants pour réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités. Des jugements importants ont été portés par la Société afin de déterminer sa capacité de conclure une nouvelle facilité de crédit ou de renouveler sa facilité de crédit existante avant son échéance le 1^{er} avril 2024 et de déterminer qu'il n'y a pas d'incertitudes significatives sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Rien ne garantit que la Société réussira à conclure une nouvelle facilité de crédit ou à renouveler sa facilité de crédit existante et à honorer les obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette¹⁾ :

Aux (en milliers de dollars)	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	99 449	12 808
Tranche non courante de la dette à long terme	32 305	114 382
Total de la dette à long terme	131 754	127 190
Moins :		
Trésorerie	8 086	22 583
	8 086	22 583
Dette nette	123 668	104 607

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2023, la dette nette d'Alithya a augmenté en raison principalement de l'augmentation de la dette à long terme, et tel qu'expliqué plus haut, la diminution de la trésorerie.

9.7 Obligations contractuelles

Alithya a des engagements en vertu des modalités des obligations contractuelles qui comportent différentes dates d'expiration, principalement en ce qui concerne la location des locaux, ainsi que les licences technologiques et les infrastructures. Veuillez vous reporter à la rubrique 10.7 du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023 pour un aperçu des obligations d'Alithya à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des obligations contractuelles depuis le 31 mars 2023 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

9.8 Arrangements hors bilan

Alithya utilise le financement hors bilan relativement aux engagements d'exploitation relatifs à des licences technologiques et à des infrastructures. Veuillez consulter la rubrique 10.8 du rapport de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et la note 14 des états financiers consolidés annuels audités pour la même période afin d'obtenir un aperçu de ces arrangements à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des arrangements hors bilan depuis le 31 mars 2023 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

10. Capital-actions

Dans le contexte de la discussion sur le capital-actions, Groupe Alithya inc. sera appelé la « Société ». Le capital-actions d'Alithya est décrit en détail à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires d'Alithya.

10.1 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 septembre 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre qui a par la suite été approuvée par la TSX. Conformément à l'offre publique de rachat, la Société peut acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 411 570 actions à droit de vote subalterne, ce qui représentait 5 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 7 septembre 2023.

L'offre publique de rachat a commencé le 20 septembre 2023 et prendra fin le 19 septembre 2024, ou à la date à laquelle la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé conformément à l'offre publique de rachat ou à laquelle elle décidera de mettre fin aux acquisitions, selon la première de ces dates à survenir. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition.

Au même moment, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions avec un courtier désigné relativement à son offre publique de rachat. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, à des fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

Les actionnaires peuvent obtenir gratuitement une copie de l'avis d'offre publique de rachat approuvé par la TSX en communiquant avec la Société.

11. Résumé sur huit trimestres

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	31 déc. 2021	31 mars 2022	30 juin 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2022	31 mars 2023	30 juin 2023	30 sept. 2023
Revenus	109 713	119 974	126 764	128 933	130 780	136 224	131 595	118 492
Coût des revenus	81 456	88 891	92 700	91 173	91 562	95 492	93 502	83 701
Marge brute	28 257	31 083	34 064	37 760	39 218	40 732	38 093	34 791
	25,8 %	25,9 %	26,9 %	29,3 %	30,0 %	29,9 %	28,9 %	29,4 %
Charges d'exploitation								
Charges de vente, générales et administratives	25 002	26 204	28 927	30 421	31 196	35 978	32 499	29 930
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	857	6 128	1 882	2 741	1 290	12 166	1 105	2 663
Amortissement	1 400	1 235	1 579	1 602	1 634	1 721	1 668	1 498
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 438	4 017	4 699	6 708	7 397	8 693	6 824	6 177
Perte (gain) de change	(27)	(25)	(164)	64	163	96	(128)	112
	30 670	37 559	36 923	41 536	41 680	58 654	41 968	40 380
Perte d'exploitation	(2 413)	(6 476)	(2 859)	(3 776)	(2 462)	(17 922)	(3 875)	(5 589)
Charges financières nettes	1 203	1 352	1 793	2 301	2 664	2 577	3 220	3 073
Perte avant impôts	(3 616)	(7 828)	(4 652)	(6 077)	(5 126)	(20 499)	(7 095)	(8 662)
Charge (recouvrement) d'impôts	(130)	(575)	(488)	(5 642)	379	(506)	150	514
Perte nette	(3 486)	(7 253)	(4 164)	(435)	(5 505)	(19 993)	(7 245)	(9 176)
Perte de base et diluée par action	(0,04)	(0,08)	(0,04)	—	(0,06)	(0,21)	(0,08)	(0,10)

Les écarts trimestriels dans les résultats d'Alithya sont principalement attribuables au moment où ont lieu les acquisitions. Les écarts trimestriels peuvent aussi être attribuables à la saisonnalité. Les revenus générés par les conseillers d'Alithya dépendent du nombre de jours ouvrables dans un trimestre donné; ce nombre peut varier en raison des vacances, d'autres congés payés et des jours fériés. Les cycles d'investissement dans les technologies de l'information des clients varient également selon la saisonnalité relative à leurs propres activités.

Bien que les revenus aient légèrement diminué depuis le premier trimestre de l'exercice en cours, principalement en raison de moins bonnes conditions dans certains domaines du secteur des technologies de l'information, les revenus des périodes précédentes ont affiché une croissance soutenue, surtout en raison de l'acquisition d'entreprises et d'une croissance interne dans la plupart des secteurs d'activité de la Société. Les fluctuations de la marge brute au cours des huit trimestres précédents peuvent être attribuées à une migration stable vers des services à plus grande valeur ajoutée depuis les acquisitions de Vitalyst, LLC (« Vitalyst ») et de Datum, qui ont eu lieu respectivement le 31 janvier 2022 et le 1^{er} juillet 2022. Elles ont été contrebalancées par les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et l'acquisition de R3D Conseil inc. le 1^{er} avril 2021, dont les revenus sur une base historique proviennent, dans une plus grande proportion, de contractuels. De manière générale, la hausse des charges de vente, générales et administratives est attribuable principalement à l'acquisition d'entreprises, déduction faite des synergies, et aux coûts supplémentaires liés à l'exécution de notre plan d'affaires stratégique. Ces charges ont diminué au cours du premier et du deuxième trimestres de l'exercice en cours, principalement en raison de l'examen de la structure de coûts d'Alithya amorcé au quatrième trimestre de l'exercice 2022, ainsi que des modifications apportées et des coûts de réorganisation

engagés au cours des trimestres subséquents. Les charges de vente, générales et administratives totales, en pourcentage des revenus consolidés, ont augmenté modérément alors que certaines activités retrouvent les niveaux qui prévalaient avant la pandémie de COVID-19 et en raison du niveau historiquement élevé du pourcentage des charges de vente, générales et administratives liées à Vitalyst. Les autres charges, telles que les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, l'amortissement, l'amortissement des immobilisations incorporelles et la charge (le recouvrement) d'impôts, ont également varié en raison de l'acquisition d'entreprises et des exigences et activités d'intégration subséquentes.

12. Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période pendant laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures concernées.

Les états financiers du deuxième trimestre ont été établis selon les méthodes comptables adoptées dans les derniers états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023. De plus, les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités de la Société.

13. Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2023 :

Modifications apportées à IAS 8 – Définition d'estimations comptables

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », afin d'introduire une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimations comptables ». Les modifications apportent également des précisions visant à aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les changements de méthodes comptables doivent être appliqués de façon rétrospective tandis que les changements d'estimations comptables doivent être appliqués de façon prospective. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 8 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Modifications apportées à IAS 12 – Impôts sur le résultat

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, « Impôts sur le résultat », afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des

différences temporaires qui s'équivalent et se compensent. Les sociétés seront donc tenues de comptabiliser l'actif d'impôts différés et le passif d'impôts différés pour tenir compte de ces différences temporaires qui prennent naissance à la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une obligation de démantèlement. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 12 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société. En outre, la modification d'IAS 12 n'a aucune incidence sur les états de la situation financière consolidés et les changements à la note portant sur les impôts sur le résultat seront présentés dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

Modifications apportées à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, « Présentation des états financiers » et l'énoncé de pratiques en IFRS 2, « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications aident les entités à présenter des informations à fournir sur les méthodes comptables plus utiles pour les principaux utilisateurs d'états financiers, comme suit :

- en remplaçant l'exigence de présentation d'information sur les « principales » méthodes comptables conformément à IAS 1 par une exigence de présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables. Selon ces modifications, une méthode comptable est significative si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers;
- en fournissant des indications dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée était permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à IAS 1, elle peut également appliquer les modifications à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. La Société mettra à jour l'information à fournir sur ses méthodes comptables dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

14. Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation des états financiers consolidés intermédiaires, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations apportées aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas fait l'objet d'une adoption anticipée par la Société. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations aux normes existantes susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont données ci-après :

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Après avoir reconsidéré certains aspects des modifications de 2020, l'IASB a reconfirmé que seules les clauses restrictives auxquelles une entreprise doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif courant ou non courant. Des renseignements supplémentaires devront être fournis pour aider les utilisateurs à comprendre le risque par rapport à ces passifs qui pourraient devoir être remboursables dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. Les modifications apportées à IAS 1 s'appliquent de façon rétrospective et entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

15. Risques et incertitudes

Alithya est exposée à plusieurs risques et incertitudes et est touchée par plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation. Ces risques doivent être pris en considération lors de l'évaluation d'un placement dans Alithya et peuvent, entre autres choses, entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne.

Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023, qui sont intégrés par renvoi aux présentes dans leur intégralité.

16. Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information

Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société a établi et maintient des contrôles et des procédures en matière de communication de l'information conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants qui concernent la Société sont transmis au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres personnes, en particulier pendant la période au cours de laquelle sont dressés les états annuels et intermédiaires aux fins de dépôt, et que l'information devant être divulguée par la Société dans ces états annuels et intermédiaires, ou encore dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles y afférentes. L'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du Règlement 52-109, Documents annuels et intermédiaires des émetteurs, adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(e) et de la Rule 15d-15(e) prises en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2023. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et les procédures de la Société en matière de communication de l'information étaient efficaces au 31 mars 2023.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Société a également établi et maintenu des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(f) et de la Rule 15d-15(f) prises en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société sont un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. Ce processus est exécuté par les membres de la direction et d'autres employés clés dans le but de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les IFRS établies par l'IASB. L'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2023, en fonction des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 mars 2023.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, qui ait pu avoir une incidence importante, ou qui aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

Limites à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société reconnaît que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière, quelle que soit la qualité de leur conception et de leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints. En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent pas prévenir ni détecter toutes les erreurs ou les inexactitudes en temps opportun.